



Retraites : le gouvernement fait le choix de faire payer les salariés !

A peine la consultation des organisations syndicales terminées, le Premier ministre annonçait le 27 août dernier les décisions du gouvernement quant à son projet de réforme des retraites. Malgré les efforts pour lisser les annonces de nouvelles dégradations, le projet gouvernemental cède aux exigences du patronat et des politiques d'austérité de faire payer davantage les salariés.

Une augmentation des cotisations pour les salariés ! Un cadeau au patronat !

Le Premier ministre indique écarter l'augmentation de la CSG. Il propose par contre d'augmenter les cotisations sociales de 0,15 point en 2014 et de 0,05 point chacune des trois années qui suivent, soit une augmentation totale de 0,30 point. La hausse étant la même pour les salariés et pour les employeurs... Sauf que... les employeurs seront largement remboursés par les exonérations de cotisations sur la branche famille. La compensation de cette perte de recettes pourrait bien être compensée par une augmentation de la TVA ou de la CSG. Le tour de passe-passe est tout aussi grossier qu'il réduira encore notre pouvoir d'achat.

Le gouvernement choisit une nouvelle fois de céder aux exigences du MEDEF, et de faire payer les salariés !

Une nouvelle augmentation de la durée de cotisation pour nombre de collègues et tous les jeunes !

Un des engagements de campagne du Président de la République était de rétablir la retraite à 60 ans ! Les projets du gouvernement tournent le dos à cette revendication pourtant massivement portée dans les manifestations de l'automne 2010.

Le leitmotiv est connu, puisque l'on vit plus longtemps, il faudrait travailler plus longtemps ! Cet argument n'a aucun sens, ne serait-ce que parce que cotiser plus longtemps n'apporte aucune recette supplémentaire puisque les carrières demeurent incomplètes. La preuve par les dernières contre-réformes qui ont toutes allongé la durée de cotisation et qui à chaque fois sont suivies des mêmes effets : davantage de décote pour les nouveaux pensionnés et pas de recettes supplémentaires ; et début de régression de l'espérance de vie en bonne santé.

Par contre, il est établi que le fait de travailler moins longtemps et dans de meilleures conditions participe de l'allongement de l'espérance de vie.

Le gouvernement a donc fait le choix de porter un nouveau mauvais coup aux carrières des collègues nés après 1958 en allongeant progressivement la durée de cotisation. Les collègues âgés de 40 ans et moins cotiseront au moins 43 ans si les annonces venaient à se concrétiser. **Sale coup pour les jeunes et les générations à venir !**

Quelques annonces positives mais... douchées par leur timidité !

Les quelques mesures positives, notamment celles relatives à la pénibilité, ne s'appliqueront pas à la Fonction publique.

Le gouvernement exclut toute prise en compte des années d'études en se contentant d'améliorer la prise en compte des trimestres

D'autres sources de financement sont possibles, à commencer par la création d'emplois, l'augmentation des salaires, la taxation des revenus du capital, la lutte contre la fraude fiscale et sociale, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales.

Le projet gouvernemental sera examiné en Conseil des Ministres le mercredi 18 septembre avant transmission à l'Assemblée nationale. C'est pour cette raison que la FSU, la CGT, FO et Solidaires appellent dans l'unité à une journée de grève et de manifestations pour que d'autres financements, plus justes, de notre système de retraite soient dégagés. Les salariés ont déjà assez payés ! Assez d'austérité ! Assez de perte de pouvoir d'achat !

- **Pas un trimestre de plus, pas un euro de moins : NON à l'allongement de la durée de cotisation ;**
- **Pour le retour de la retraite à 60 ans, avec un droit à pension à 75 % du dernier traitement après 37,5 annuités ;**
- **Pour la prise en compte des années d'études et de la pénibilité.**

pour défendre une retraite juste et solidaire,

le mardi 10 septembre, tous et toutes en grève et dans les manifestations !



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques
Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland, 93260 LES LILAS – www.snasub.fr – snasub.fsu@snasub.fr